# LAMON ZIE - SAINT - MARTIN

# Ze Mag N° 1







### Dans ce numéro :

### Vie municipale

Editorial 3

Votre mairie 4

Formalités administratives 6

Dossier travaux, budget 8-9

## Vivre en harmonie à Lamonzie St Martin

Manifestations à venir

Dossier groupe scolaire 10-11
Gîtes 12
Évènements passés 14-15

16

### Mairie LAMONZIE St Martin

14, Avenue de Bergerac 24680 Lamonzie St Martin Tél : 05-53-24-07-15 Fax : 05-53-73-01-48

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire Rédactrice en chef : Kathia Valette Rédaction : commission communication Imprimé par Copy flash 1200 expl



# ÉDITORIAL DU MAIRE





### Editorial Une année 2016 importante pour la réalisation de nos proiets.

« Nous souhaitons que la commune de Lamonzie-Saint-Martin se développe de manière harmonieuse, qu'elle soit attractive, qu'elle offre à chacun de ses habitants les services indispensables à votre bien-être (salle omnisport) et à leur sécurité (traversée du bourg). « C'est Ensemble que nous y parviendrons, c'est ensemble que nous dessinons Lamonzie Saint Martin de demain »

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir une double page sur notre école, nos services périscolaires qui proposent un service de restauration de qualité pour nos enfants, un accueil garderie et des activités TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à titre gratuit qui permettent l'accès à tous. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel éducatif, saluer chaleureusement le personnel communal qui œuvre au développement pédagogique de nos enfants. Nous avons la chance je crois d'avoir encore

cet esprit familial, cet esprit « petite commune », quand bien même nous nous développons. Cette ambiance, cette proximité amicale, participent pleinement j'en suis sûr à la qualité de la vie scolaire et à la réussite de tous. « J'attache un vif intérêt à la place de l'enfant ainsi qu'à ses droits et à ses devoirs car notre jeune Lamonzien d'aujourd'hui est un Lamonzien de demain. »

Depuis 2 ans, nous avons souhaité des finances saines mais maitrisées. Les comptes administratifs 2015 le démontrent puisque nous avons économisé 10 % en dépenses de fonctionnement par rapport aux prévisions. Ces prévisions sont raisonnées car elles ont fait l'objet d'une étude et d'une réflexion attentive par la commission finance et par l'ensemble du travail que mènent les élus au quotidien. Vous retrouverez dans ce bulletin, le détail de ces dépenses .

Dans les grands projets 2016, **3 grands chantiers phares** et incontournables se dessinent. Le premier, prévoit l'aménagement et la sécurisation de la traversée du bourg du Rieu de Laysse avec le concours des 2 principaux financeurs : la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et le Département et l'étude de la sécurisation du bourg du Monteil ; le second dossier concerne le loisirs pour tous, avec la réalisation d'une salle omnisports au cœur de notre village ainsi que la création de la garderie et enfin, le troisième volet de nos projets permettra la réalisation de la seconde tranche d'assainissement Carrière, Rieu de Laysse, La Nauve, Mensignac en fonction des subventions allouées par le département.

Il subsiste ici quelque chose de très précieux, un esprit particulier, qui fait la spécificité de ce que nous sommes, une convivialité, sans doute héritée de notre passé, avec une tradition d'accueil, d'ouverture, et aussi de fête et de savoir-vivre! Nous œuvrons pour que ce village soit vivant, qu'il rayonne, et c'est un plaisir. Je l'ai constaté une fois de plus lors de récentes manifestations comme l'organisation de la traditionnelle omelette à l'aillet et des représentations de théâtre( du FLR).

Pour terminer je voudrais vous dire, une fois encore, quelle est ma joie, ma fierté, d'œuvrer pour cette belle commune de LSM mais aussi de vous représenter de part ma qualité de Vice Président au sein de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise en étant un membre actif au service de l'intérêt général.

Sachons, en cette période de printemps, nous retrouver encore ensemble...

La saveur de la vie est dans le partage.

Votre maire passionné,

Thierry AUROY PEYTOU





Vous pouvez accéder à la mairie :

- par l'entrée principale (côté départementale 936)
- par l'entrée secondaire (côté place près des écoles)

Avec un accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu' un parking à votre disposition de chaque côté.

Tél: 05 53 24 07 15

Fax: 05 53 73 01 46

**Courriel:** 

### mairie.lamonziestmartin@orange.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous chaque mercredi matin. Prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

# Accueil du public

du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



# INFOS PRATIQUES

#### Urbanisme

Il est rappelé que toute construction est soumise à des règles d'urbanisme. Qu'il s'agisse de locaux d'habitation (construction agrandissement, neuve. terrasses couvertes, etc) et annexes (garage, vérandas, abri de jardin, piscine et locaux techniques, volières...) une autorisation doit être demandée à la mairie.

Cette dernière peut se faire. en



fonction de la surface prévue, soit par une déclaration préalable, soit par un permis de construire et ce quels que soient les matériaux utilisés.

Les changements de destination de certains locaux (garage, chai, atelier, grange, etc) en locaux d'habitation sont également soumis à des règles.

Il est à noter que certaines de ces constructions ont déjà été faites sans que les propriétaires n'aient fait les démarches nécessaires.

Il est demandé à ces propriétaires de régulariser impérativement leur situation, même si les travaux ont été terminés depuis plusieurs années.

#### Gestion des déchets verts

Depuis plusieurs années, les services techniques offraient la possibilité aux administrés de déposer leurs déchets verts aux ateliers de la commune. Toutefois, et à plusieurs reprises, il a été déposé des déchets verts mais également d'autres chets type gravât (bois, pierre, etc) ou alimentaire.

Aussi, afin de sécuriser ce lieu, d'éviter un état d'insalubrité et des nuisances pour le voisinage, cet espace est fermé depuis le 1er avril 2016.

Vous devez déposer vos déchets verts dans les déchetteries de Bergerac, Sigoulès ou St Pierre d'Eyraud.



# Déchets ménagers

## Rappel:

Le ramassage des déchets ménagers (sacs noirs et sacs jaunes) a lieu tous les lundis.

N'oubliez pas de sortir vos sacs poubelles dans leur conteneur la veille au soir après 19 H.

#### Aide sociale

CIAS de Sigoulès 13, rue de la Mayade 05-53-58-48-01 Cias.sigoules@wanadoo.fr

Centre Médico Social Mme Darc. assistante sociale Le Bourg, Sigoulès 05-53-58-44-39

### Plan Canicule, été 2016

Nous invitons les personnes âgées de plus de 65 ans, de plus de 60 ans inaptes au travail, handicapées, qui le souhaitent, à se faire connaître en mairie, à l'accueil, courrier ou par téléphone. Cela permettra, en cas de déclenchement du « plan canicule niveau 3, vigilance orange », une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.





# Mariage

#### Conditions:

Les futurs mariés ou leurs parents doivent être domiciliés sur la commune, être majeurs sauf dérogation.

### Documents à fournir :

- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- la liste des témoins accompagnée de la copie de leur pièce d'identité, leur profession
- une pièce d'identité des mariés
- un certificat du notaire si les mariés ont conclu un contrat de mariage.

Lorsque tous les documents sont en possession des futurs époux, les déposer à la mairie qui se chargera de faire **publier les bans** par voie d'affichage. Le mariage sera célé-

# Parrainage civil

Le baptême civil, appelé aussi « baptême républicain » ou « parrainage civil», est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain (s) et marraine (s) à son enfant.

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte de loi. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

### Documents à fournir :

L'acte de naissance de l'enfant, le livret de famille et les pièces d'identité du parrain, de la marraine et des parents. Aucune condition d'âge n'est exigée pour l'enfant.

# Carte nationale d'identité

Les formalités dépendent du type de demande : première demande, renouvellement d'une carte d'identité plastifiée ou papier, renouvellement en cas de vol ou de perte.

### **Documents à fournir :**

- 2 photos d'identité format 35 x 45 mm
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 extrait d'acte de naissance pour une 1ère demande ou perte
- Empreinte digitale prise en mairie à partir de 13 ans

Tarif: gratuit pour un renouvellement, timbre fiscal de 25 € en cas de vol ou de perte

Délai: 3 semaines environ



# Mariage: Joie et longue vie aux jeunes mariés



Le 19/12/2015 Thomas MARTINEAU et Alexia ZEDE

# Décès : La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles



Le 22 septembre 2015, Jacqueline, Marie, Mauricette SUROT

Le 18 novembre 2015, Pierre, Jacques PONNELLE

Le 14 novembre 2015, Jacques, Joseph, Giraud, Antoine BARREYRE

Le 25 novembre 2015, Gino GUIZZO

Le 25 janvier 2016, Gérard, Albert, Armand MÉLOTTE

Le 26 janvier 2016, Joëlle, Marguerite LAFON

Le 5 février 2016, Jacques, Marie, Joseph, Jean TOSTÉE

Le 24 février 2016, Odette NICOLAS

Le 1er mars, Alain, François, Christian JEGU

Le 10 mars, Gérard, Guy BOUSQUET

Le 25 mars 2016, Mya BOUSQUET

## Naissances: La municipalité adresse toutes ses félicitations aux jeunes parents



Le 17 septembre 2015, Alexandre, Jean CHATRAS

Le 22 septembre 2015, Yacine NACIRI

Le 1er novembre 2015, Jaydae, Soundous CHAKIB

Le 12 novembre 2015, Lanna, Chloé, Judith BRETEAUD

Le 22 novembre 2015, Lisaë, Lysia CHAUVEAU

Le 25 novembre 2015, Cory, Gary, Claude BERTELLI

Le 28 novembre 2015, William, Paul, Mickaël CHAPMAN

Le 10 décembre 2015, Leena LAVANCHY

Le 16 décembre 2015, Néva, TUR BISSONNIER

Le 29 décembre 2015, Enzo CHANCEL LABATUT

Le 13 janvier 2016, Pierre HELFRICK

Le 17 janvier 2016, Lylou, Flavie BREUIL

Le 21 janvier 2016, Anaïs, Shaylis URRUTIA

Le 1er février 2016, Thymaël, Thibault, Théo GOUREAUD JOUANNEL

Le 11 février 2016, Mya BOUSQUET

Le 7 mars 2016, Louna COUDRAIS

Le 11 mars 2016, Elly DUBOSCQ

Le 22 mars 2016, Chloé ROGER

Le 25 mars 2016, Joy BOUCHAUD ETHUIN

Le 10 avril 2016, Mohamed ZEROUAL

La commune soucieuse de ses équipements et bâtiments publics investit chaque année pour maintenir une qualité de service à sa population. Investir, c'est à la fois engager une dépense à long terme mais il s'agit également pour les élus de solliciter des subventions auprès d'organismes ou auprès de collectivités. Chaque année, lors du vote du budget, la commission travaux propose un état des lieux des travaux à effectuer (rénovation, réhabilitation ou construction).

La commune d'aujourd-'hui sera la commune de demain par ces investissements.

# Maison des associations du Monteil

Depuis son inauguration, une série de travaux ont été programmés sur plusieurs années afin d'apporter une plus value au bâtiment et un confort d'utilisation aux adhérents des différentes associations.

Actuellement la mise aux normes se poursuit (plafond, préau, électricité, alarme incendie).

# **Stade de Football** « Maurice Bouillère » .



Depuis 2013 les travaux de fermeture du complexe du stade de foot ont été engagés pour un investissement de 35 000 €. La fédération Française de Football a souhaité apporter une aide financière à la commune.

Chaque année, les agents techniques municipaux travaillent environ 200 heures pour l'entretien des terrains (tonte, arrosage).

## **Eglise Saint Sylvain**



Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2015 des travaux d'aména-

gement ont été réalisés autour du site de l'église St Sylvain:

- Réfection de la chaussée (bordures, plots interdisant l'accès des véhicules et goudronnage) 9700 €.
- Rénovation des vitraux.

### **Chapelle Saint Martin**



Travaux de mise aux normes effectués par des entreprises locales, les services techniques de la mairie et les bénévoles de l'association « Lamonzie d'antan et de demain ».





Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes. Lors du vote de l'examen et du vote du budget en séance du conseil municipal, du 8 avril dernier, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour équilibrer le Budget Primitif 2016 de la Commune, il y a lieu d'augmenter au minima les taxes en ce qui concerne la part communale.

Exemple : en 2014 : DGF = 304 000 € contre 260 000 € en 2016.

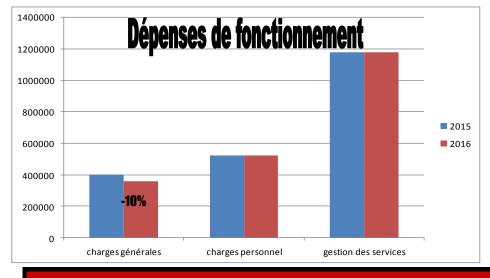
- -Taxe d'habitation: 7.15% au lieu de 7 %
- Taxe sur les propriétés bâties : inchangé soit au taux de 18.15 %
- -Taxe sur les propriétés non bâties : 65.63 % au lieu de 64.25 %

maîtriser les dépenses de fonctionnement (charges générales : alimentation, eau, électricité, les différents fluides), frais de petit équipement et diverses fournitures administratives ou techniques, etc (voir graphique comparatif ci-dessous)

Par ailleurs, La commune a souhaité en 2016 procéder à des investissements à long terme (équipement de la maison des associations, travaux dans les églises, à l'école) par la mise en place de projets structurants permettant à Lamonzie St Martin de préparer son avenir, dans le respect d'une politique de développement du territoire : raisonner à long terme au niveau du Plu, des constructions (salle omnisports).

Par ailleurs, une forte volonté des élus est de maintenir la qualité de service à la population, tout en prenant soin de maîtriser l'évolution de coûts de fonctionnement.

La commune devra, comme auparavant,



Des finances saines et
dynamiques tout en
respectant une
amélioration de la qualité
des services pour tous

# Nos principales réalisations pour 2016 et 2017 :

- Sécurisation de la traversée du bourg RD 936 et du bourg du Monteil
- Création d'une salle Omnisport
- 2<sup>ème</sup> tranche d'assainissement (Sont concernés les quartiers des Carrières, de La Nauve et de Mensignac.) Le début des travaux est prévu fin 2016 voir début 2017 en fonction des contraintes des entreprises concernées.
- Enfouissement des réseaux ERDF, Télécom, éclairage public, quartiers du Rieu de Laysse et des Carrières, devrait voir le jour fin 2016 début 2017.

Mais aussi des travaux d'amélioration au Monteil (maison des associations), réfection des églises, travaux dans les écoles, au stade de foot, aux gîtes, à la station d'épuration, à la mairie.

# Le groupe scolaire Bernard FAUVAUD

# L'engagement de la commune

La commune favorise l'accès à l'école pour ses habitants et fait de l'accueil éducatif une des ses priorités : une école neuve, des locaux périscolaires adaptés, une restauration collective avec des produits locaux.

### L'engagement de la commune :

La volonté de la Municipalité est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Aussi, depuis 2 ans, la commune propose des activités TAP (Temps d'Activité Périscolaires) par le biais de ces agents permanents et qualifiés, d'élus, d'enseignants et grâce à l'intervention de bénévoles spécialisés.

# Des équipements pour les écoles :

Terrains de jeux, salle informatique, 3 cours de récréation,....etc.

La commune finance également une partie des sorties scolaires (transports) afin de favoriser l'éveil culturel des élèves. Travaux réalisés au cours de l'année écoulée pour un montant de 21 000 € :

Installations de:

- 3 sirènes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- 2 pompes à chaleur côté maternelles
- Stores
- Internet filaire dans des classes
- -Peinture des bardages.





# Rentrée scolaire 2016-2017

Les parents d'élèves souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans le groupe scolaire Bernard FAUVAUD sont invités à retirer le formulaire d'inscription en mairie entre le **1**<sup>er</sup> **mai et le 30 mai 2016**. A partir du 3 juin les parents doivent prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'école (05-53-24-07-65) afin de finaliser l'inscription de leur enfant.

# Quelle organisation pour vos enfants? Cantine, Garderie, TAP

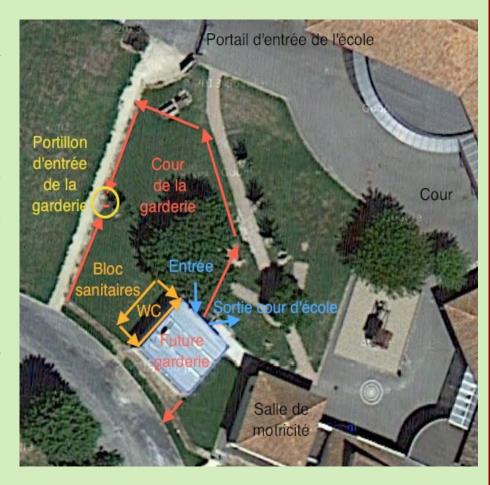
Ces temps d'accueil qui ont lieu pendant la journée d'école sont sous la responsabilité directe de la Mairie. Ils nécessitent une inscription différente de celle de l'école. Une fiche d'inscription « unique » est à compléter pour pouvoir fréquenter ces 3 services.

# Nouvelle garderie : rentrée septembre 2016

Afin de moderniser et de rendre plus fonctionnelle la garderie, celle-ci sera déplacée dans le modulaire situé côté maternelle où sera accolé un bloc sanitaire.

Une cour indépendante à destination exclusive des enfants de la garderie va être dessinée avec un accès direct pour les parents via un petit portillon donnant sur le parking de l'école.

La classe des CE1 de M<sup>me</sup> Heureude sera transférée dans l'actuelle salle informatique qui sera ellemême déplacée dans l'actuelle garderie.





Depuis plusieurs années, la ville dispose de deux gîtes ruraux basés au bord de la Dordogne. Tout le confort est proposé pour ces deux maisons inscrites à la location sur le site des gîtes de France. Deux maisons qui ravissent chaque année, les vacanciers venus se détendre sur la commune et profiter des richesses touristiques du Bergeracois et du Périgord.

Ces équipements municipaux permettent de faire découvrir la commune et de favoriser le commerce local et les services de proximité (pharmacie, médecin, La poste).

Nouveaux tarifs des gîtes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016:

Location à la semaine : 300 €

Location le week-end : 120 €( du vendredi au dimanche) hors périodes de vacances scolaires

Les lamonziens ont également accès à la location pour accueillir leur famille ou amis.









# IS \* P

# Zoom sur des commerçants nouvellement installés

#### La Tour du Bien-être

Depuis décembre 2015, Florie Latour vous accueille, au sein de son institut, La Tour du Bien-être situé 22 bis avenue de Bergerac :

du lundi au samedi sur rendez-vous au 05-53-22-62-81.

Pour un moment de détente et de relaxation, vous pouvez bénéficier de l'espace balnéo disponible en soirée et le week-end ainsi que de soins bien-être.



### Le panier de saison devient Saveurs de saisons

Depuis le début de l'année, Bruno Garreaud, est le nouveau gérant du magasin situé 32 avenue de Bergerac. L'association des paysans réunis fournit toujours la majorité des produits disponibles.

Vous trouverez bientôt des nouveautés comme du lapin, des poissons, des jus de fruits, de la pâte à tartiner Bio ainsi qu'une gamme de légumes et de produits laitiers plus étoffée. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h00, le dimanche de 9h à 12h15. Cet été elle sera également ouverte le lundi.





Désormais votre restaurant

**Les 4 colonnes** est ouvert uniquement le midi du lundi au vendredi et depuis peu le dimanche midi.

Nouveauté :

Buffets froid et chaud.







Zoom







Troupe théâtrale du FLR du Monteil



Représentations des groupes enfants, ados et adultes.







# LES LAMONZIENS SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT





# Départ à la retraite

Après 22 ans de bons et loyaux services auprès de la municipalité, Jean-Claude Privat a quitté son emploi en qualité de responsable des services techniques, le 29 février 2016, pour jouir d'une retraite bien méritée.

### Noces d'or



M. et Mme VARGAS, le 5 décembre 2015



M. et Mme DIETRICH, le 9 avril 2016















### MAI

- **Le 21** , Repas dans la salle municipale organisé par K danse latino
- **Le 22**, Vide grenier sur le parking de l'école organisé par le Comité des fêtes de Lamonzie
- **Le 28,** Fête mondiale du jeu au jardin Perdoux à Bergerac (organisée par la CAB)
- **Le 28,** Sardinade au Monteil organisée par le FLR du Monteil



# JUILLET-AOÛT

- **Le 2 juillet,** Repas paëlla à la salle municipale organisé par Country 24
- **Le 31 juillet,** Repas chasse sous la halle organisé par la Société de chasse
- **Les 20 et 21 août**, Fête locale au Monteil organisé par le FLR du Monteil

### **JUIN**



- Les 4 et 5, Rando VTT + marche , organisée Cyclo détente Lamonzien
- **Le 11,** Randonnée nocturne au Monteil organisée par l'Etoile sportive
- **Le 12**, Repas en blanc à l'église Saint Sylvain organisé par Lamonzie d'antan et de demain
- **Le 15** , Repas de fin d'année des Toujours jeunes à la salle des jeunes
- **Les 18 et 19** , Tournoi de foot au stade organisé par le FLR du Monteil
- **Le 12** , Sortie d'été dans le sarladais organisée par le Comité des fêtes Lamonzie
- Le 25, Kermesse de l'école
- **Le 25,** Ronde des vignes de nuit au Monteil organisée par le FLR du Monteil

## SEPTEMBRE



- **Les 3 et 4**, Fête locale du bourg de Lamonzie organisé par le Comité des fêtes Lamonzie
- **Le 7**, Repas des Toujours jeunes à la salle municipale
- **Le 18**, Fête de la rivière devant l'église St Sylvain organisé par les municipalités de Lamonzie et Prigonrieux